

Absents : Marie VOULHOUX pouvoir à Teddy BEN DRISS -Leslie GARCIA-

La séance a été ouverte à 20h 05

1- DOSSIER ECOLE PRIMAIRE

M. LE MAIRE a présenté le nouveau plan de financement compte tenu des dernières estimations chiffrées reçues et des dernières informations concernant les subventions qui seraient revues à la baisse.

Il a également proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne pour la réalisation d'un emprunt sur 20 ans au taux de 2,36%, destiné à la réalisation de la construction. Le montant de l'emprunt sera fixé quand le coût définitif de la construction sera connu

Le conseil a accepté de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne et accepté le nouveau plan de financement tout en faisant remarquer que si les subventions sollicitées n'étaient pas accordées, la dépense alors à la charge de la commune serait importante et de nature à remettre en questions les autres investissements prévus notamment en matière d'eau et d'assainissement.

Le Maire a rappelé que les investissements essentiels de cette nature ont été réalisés et se sont élevés à près de 1 500 000€ depuis 2001, avec la réhabilitation des stations de Boissieu, Préveyzieu, du Bourg, et l'approvisionnement en eau de Préveyzieu, et que les travaux à venir seraient certainement moins coûteux.

2-Temps d'activité périscolaire

Le conseil a retenu le schéma proposé par la commission qui prévoit des cours d'anglais, du chant choral, un atelier scientifique, la découverte du Haut Rhône par les sens pour les 4/8 ans, une initiation aux arts plastiques, des activités créatives autour du jardin.

Ces activités seront organisées à partir de janvier 2015, le mardi et le jeudi sur les périodes 3, 4. Le lundi, le mardi et le jeudi sur la période 5. La garderie sera maintenue si besoin.

Le coût pour la commune sera d'environ 5000€, hors salaires des personnels de garderie, et des heures de ménage supplémentaires.

Le coût de la séance a été fixé à 2,50€. Les inscriptions devront être effectuées à l'avance et en nombre suffisant pour l'organisation des activités.

Un questionnaire sera envoyé aux parents début décembre.

3- NETTOYAGE DES SALLES DE CLASSE

Le conseil a retenu l'offre de MME KREMER, auto entrepreneur installé sur le village.

4- QUESTIONS DIVERSE

- PLU : M. Le Maire a donné lecture du rapport du commissaire enquêteur qui a émis un avis favorable au projet. Une prochaine réunion aura lieu début décembre avec les services de l'Etat et le cabinet d'urbanisme pour suite de la procédure.

- adhésion ADS : Le conseil a confirmé sa demande au service de l'ADS suite au coût de cette adhésion communiquée par les services de la communauté de communes. Le conseil a regretté que le désengagement de l'Etat, qui n'effectuera plus en 2015 l'instruction des dossiers d'urbanisme mette ainsi une dépense de 153€ par dossier sera à la charge de la commune.

- le conseil a pris connaissance du courrier du SIEA à la question posée par les habitants du hameau de PREVEYZIEU sur l'installation de la fibre optique et déploré que cette réponse n'apporte aucun élément précis de nature à affirmer que la mise en place sera effective.

- M.FAUGERE a signalé un problème d'écoulement des eaux de pluie sur le chemin de CHAILLOUX.et a demandé l'état d'avancement de la procédure contre M DE RUYTER.
- M.BALASTRIER, a été chargé de la recherche de solutions envisageables pour l'écoulement des eaux.
- Le conseil a accepté la vente à Nicky DENT de la parcelle F 397 de 97m² moyennant le prix de 250€.
- la cérémonie des vœux a été fixée au samedi 10 janvier 2015 à 11h.

La séance a été levée à 22h 18.

Le Maire

Alain SAUREL